



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/19108
4 septembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 4 SEPTEMBRE 1987, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le
texte d'une lettre en date du 4 septembre 1987, adressée par M. Tarek Aziz,
Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq,
concernant la poursuite, par le régime iranien agresseur, de ses bombardements
contre des zones purement résidentielles en Iraq.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente
lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI

ANNEXE

Lettre datée du 4 septembre 1987, adressée au Secrétaire général par le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Iraq

Me référant à ma lettre en date du 2 septembre 1987 et à la lettre de notre représentant permanent en date du 3 septembre 1987, j'ai l'honneur de vous informer que les forces armées du régime iranien expansionniste ont poursuivi aujourd'hui leur pilonnage de centres purement résidentiels en Iraq. C'est ainsi qu'elles ont bombardé la ville de Kalaa Dazah et ses banlieues, ainsi que les villages de Khas et de Nouredine - où une femme a été blessée - ainsi que la ville de Sirwane, faisant, parmi la population civile, 3 tués, dont 1 femme, et 7 blessés, dont 2 enfants. En outre, Bassorah a subi des bombardements intenses : 63 obus s'y sont abattus, faisant, parmi la population civile, 9 tués, dont 2 enfants, et 19 blessés, dont 1 enfant et 4 femmes, causant des dégâts à 18 véhicules, à un certain nombre de bâtiments publics et à 6 immeubles, et provoquant un incendie dans un autre immeuble.

Ce 4 septembre, en particulier, nous estimons qu'il est important de rappeler brièvement, à vous et à la communauté internationale, certaines vérités qui se sont dégagées au cours des années qu'a duré cette guerre d'agression que le régime iranien a lancée contre l'Iraq et qu'il persiste à prolonger. En effet, il y a sept ans exactement, le 4 septembre 1980, que ce régime a déclenché cette guerre contre l'Iraq, bombardant villes et zones résidentielles. De même, le régime iranien n'avait pas hésité à effectuer des raids aériens contre les zones résidentielles des villes et villages iraqiens. Après le retrait des forces iraqiennes des territoires iraniens en juin 1982, les forces iraniennes, déployées tout le long des frontières internationales, avaient procédé à un pilonnage en règle des villes et villages iraqiens qui se trouvaient à la portée de leur artillerie, et ce sans parler des raids aériens continus ainsi que du tir, contre Bagdad et Karkuk, de missiles à longue portée qui, de par leur conception, frappent sans discrimination.

Il convient également de rappeler la duplicité et la mystification érigées en système par le régime iranien pendant toute la durée de la guerre touchant cet aspect particulier du conflit armé, sa façon de présenter ses attaques répétées contre des centres purement résidentiels, son indignation affectée et ses bruyantes lamentations devant la prétendue non-application du droit international, chaque fois que les Iraquiens lui infligent sur les fronts un échec cuisant. En réalité, le régime iranien ne s'intéresse au droit international que dans la mesure où celui-ci est appliqué de façon sélective et de manière à servir ses objectifs d'agression et d'expansion.

De même, le régime iranien présente les attaques légitimes de l'Iraq contre les nerfs de sa machine de guerre - zones et installations économiques, industrielles, pétrolières et logistiques - comme autant d'attaques contre des centres résidentiels, pour justifier ses propres attaques contre des villes et des quartiers résidentiels en Iraq, menées à coup d'obus, de bombes et de missiles, et chercher ainsi à détourner l'attention de l'opinion publique de ses incursions armées contre l'Iraq.

Le bien-fondé de cet aperçu, au demeurant étayé par la documentation qui vous a été communiquée au cours de sept années de guerre, est plus que jamais illustré par les actes d'agression armée que mène le régime de Téhéran contre les pays arabes du Golfe, dont certains ont subi des raids aériens et des tirs de missile à longue portée.

Il est également une vérité établie à ne pas oublier : les ténors du régime iranien n'hésitent pas à déclarer qu'ils ont pour unique vocation la guerre, au service de laquelle ils ont mobilisé tous les moyens de terreur, de chantage, de duplicité et de mystification.

L'Iraq, qui a riposté à l'agression iranienne conformément au droit international, estime que le moment est venu pour la communauté internationale de s'opposer énergiquement aux procédés barbares du régime iranien pour mettre fin à sa politique fondée sur la guerre, le massacre, la destruction, la terreur et le chantage, d'autant que cette politique menace maintenant d'autres zones névralgiques. A cet égard, l'Iraq, qui n'a cessé d'appeler au rétablissement de la paix depuis le déclenchement de la guerre iranienne d'agression il y a sept ans exactement, est profondément convaincu que ceux qui, poussés par leurs intérêts à court terme, font preuve de complaisance à l'égard du régime de Téhéran et cherchent à présenter sa politique sous un jour favorable, ne connaîtront que déboires et désappointements.

